

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.



## ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAYAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires ;

## A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir, Omnibus.  
3 — 45 — — Express.  
3 — 20 — — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir, Express.  
11 — 51 — — matin, Omnibus.  
6 — 6 — — soir, Omnibus.  
9 — 20 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## EXTÉRIEUR.

TURQUIE. — On lit dans la *Gazette des Postes*,  
sur la date de Vienne, le 30 mars :

« Grâce à l'énergie du visir de Sarajewo, le hat  
houmayoum commence enfin à entrer en vigueur  
en Bosnie. Dans plusieurs procès déjà, le témoi-  
gnage des chrétiens contre des musulmans a été ad-  
mis par les tribunaux, et l'affaire a été décidée en  
faveur des premiers. On loue universellement le vi-  
sir de Sarajewo, qui est très-juste et très-énergi-  
que. Parmi les mesures bienfaisantes qu'on lui doit,  
figure en première ligne la procédure écrite dans  
tous les débats judiciaires. Il est dressé procès-ver-  
bal de tout, et ce procès-verbal est signé par  
tous les assesseurs du tribunal, de manière que  
l'on saura sur qui faire tomber la responsabilité  
des actes. On vient également d'ordonner que tous  
ceux qui s'éloignent de leur domicile seront munis  
de passeports, sous peine d'arrestation. Cette me-  
sure est dirigée contre les brigands et les vagabonds  
qui infestent les routes. On a de mauvaises nouvel-  
les d'Scutari. Des insurrections partielles ont eu  
lieu dans tout le pachalik, à l'occasion de la levée  
des impôts et du recrutement. Derwisch-Pacha a  
dû intervenir à force armée et n'a comprimé le mou-  
vement qu'avec peine. »

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 4 avril. — On mande de Constantino-  
ple, le 26 mars, que Riza-Bey, ex-conseiller d'am-  
bassade à Paris, est nommé ministre plénipotentiaire  
en Russie.

Le *Journal de Constantinople* dit que malgré les  
magnifiques apparences des récoltes, il y a cepen-  
dant un grand enchérissement des produits alimen-  
taires en Asie et surtout en Syrie.

Un vaste incendie à Salonique a détruit 500 mai-  
sons.

Marseille, 4 avril. — On reçoit par le *Cambria*  
des nouvelles d'Alexandrie, du 28 mars, de Suez  
du 26, et de Ceylan, du 10 mars.

A la date des derniers avis de Chine, on considé-  
rait aux Indes comme imminente la fermeture des

cinq ports chinois aux Européens.

On a des inquiétudes sur le sort du steamer  
*Oueida*, parti en décembre dernier de la pointe de  
la Nouvelle-Galle avec deux millions en or et 80 pas-  
sagers. On mande de Melbourne, le 15 février, que  
les naturels ont assassiné M. Bérard ainsi que trois  
autres planteurs français. Le gouvernement a envoyé  
des troupes pour réprimer ces attentats dont la po-  
pulation s'est émue.

On a reçu à Constantinople, le 26 mars, des nou-  
velles de Téhéran, du 14 février. A cette date, le  
colonel Schindlacker, ministre autrichien, avait été  
l'objet d'une réception pompeuse, et avait remis au  
Shah une lettre autographe, ainsi que le portrait  
enrichi de diamants de son souverain.

L'armée persane était solidement établie à Chi-  
raz, et le général Buhler fortifiait l'Arabistan. Les  
provinces du Sud étaient tranquilles.

Les nouvelles d'Athènes, du 28, disent que le  
Sénat avait émis un vote favorable au ministère.

Londres, 4 avril. — Le navire *Leopold*, parti  
de New-York le 21 mars, est arrivé à Liverpool.  
Il rapporte un bruit d'après lequel le ministre et le  
commissaire anglais demanderaient leurs passe-  
ports, leurs offres concernant la Nouvelle-Grenade  
ayant été rejetées. On faisait également courir le  
bruit à New-York qu'il régnait un grand méconten-  
tement dans l'armée de Walker qui occupait tou-  
jours Rivas.

Copenhague, 4 avril. — Le conseil suprême dé-  
libératif a été ouvert le 3, par le président du  
conseil. Aucun député allemand du duché de Lau-  
embourg n'assistait à la séance.

Madrid, 5 avril. — L'organisation du Sénat doit  
subir une réforme paisible. Quelques manœuvres  
séditionnaires ont été déjouées.

La justice de nos réclamations vis-à-vis du Mexi-  
que est reconnue.

Rome, 4 avril. — Sa Sainteté le Pape vient de  
rendre un décret qui autorise les corporations reli-  
gieuses du monde catholique à souscrire, en leurs  
noms et avec les fonds de leurs communautés, aux  
chemins de fer romains. — Havas.

Nous avons parlé d'une révolte de coolis qui  
avait eu lieu sur l'*Anais* dans les mers de la Chine.  
Une lettre de Macao, du 10 février, adressée à l'*U-  
nivers* par un marin de la *Virginie*, donne à ce su-  
jet les détails suivants :

« Vendredi dernier, une goëlette, arrivée à Hong-  
Kong, venant de Sua-Tow (175 milles dans  
l'E.-N.-E. de Hong-Kong), annonça que le navire  
français l'*Anais*, parti de Shanghai avec un charge-  
ment de coolis, avait vu ses Chinois se révolter,  
égorger le capitaine, le second, le lieutenant et  
le subrécargue; que ces furieux, après avoir fait je-  
ter le bâtiment à la côte près de Sua-Tow, avaient  
mis le reste de l'équipage à terre, promettant de  
le rendre moyennant une rançon... »

« Il y avait donc là seize hommes en grand dan-  
ger; de plus, cette violation sauvage de notre pa-  
villon demandait une réparation. Une heure donc  
après la réception de cette nouvelle, la *Virginie*,  
qui se comporte très-bien à la mer depuis qu'elle a  
été réparée, la *Virginie* appareillait, laissant les  
Anglais se tortre dans le désespoir à l'occasion de  
son départ, et bientôt nous arrivions à Macao, d'où  
le *Catinat*, muni d'instructions très-précises, partit  
pour Sua-Tow.

« Ce n'est pas la première fois que les Chinois  
passagers sur nos bâtiments de commerce se livrent  
à ces cruelles excentricités. Il y a un mois environ,  
sur le *Port-de-Bordeaux*, ils voulurent jeter le capi-  
taine à la mer; et l'ordre ne se rétablit que par l'in-  
tervention des embarcations de la corvette russe  
qui était sur rade. Effrayé par cette expérience, le  
capitaine de ce bâtiment ne voulut plus rester  
chargé de ces coolis, il voulut les déparquer sur un  
autre navire; mais alors les Chinois déclarèrent  
qu'ils se trouvaient bien où ils étaient; et cette fois  
ce furent nos embarcations qui allèrent les faire dé-  
loger.

« Le commerce des coolis est fort lucratif; c'est  
ce qui fait que l'on voit tant de capitaines en courir  
les chances. Voici en quoi il consiste: des entrepre-  
neurs qui se trouvent à Hong-Kong, à Macao, etc.,  
embauchent les coolis (en français coulis). Ce sont

## FEUILLETON

## THOMAS COQUILLE.

## HISTOIRE D'UN MATELOT.

(Suite.)

Sans un sextant ou un cercle à réflexion, mon oncle  
ne pouvait guère s'étendre davantage sur la thèse astro-  
nomique de Thomas Coquille, et il est probable qu'il au-  
rait borné ses explications à ce qu'on vient de lire, quand  
même des exclamations parties de toutes les bouches ne  
l'eussent pas interrompu.

— Ah! Faisan-d'Or, mon ancien! mon vieux! mon  
vrai! s'écria Thomas Coquille avec effusion.

— Oui! oui! c'était lui! c'était bien votre père, un  
brave achevé, un ami! disait le soldat.

— Jésus! Seigneur! comme ça se rencontre pourtant.  
murmurait la vieille Marion en essuyant ses yeux rou-  
ges.

Marguerite souriait doucement.

— Ah ça, demandait mon oncle, pourrait-on savoir  
ce dont il s'agit?

— Monsieur, répondit respectueusement Michel Morin,  
vous savez que cet artilleur disait tout à l'heure qu'il a  
navigué dans son temps. Aussitôt notre marin et lui se  
sont mis à parler de leurs campagnes. Et de fil en ai-  
guille, il se trouve que Faisan-d'Or a été prisonnier de

guerre sur le même ponton que le père de Thomas Co-  
quille. Voilà pourquoi ils s'embrassent, pourquoi ils  
s'appelaient: vieux, vrai, ancien, troubadour et le  
reste.

En effet, le matelot et le mendiant épuisaient le voca-  
bulaire de l'amitié maritime et soldatesque.

— Un ami de mon père! un troupiier fini, qui était au  
combat de la *Belle-Paumelle* (1)... Un soigné! un ficelé!  
un vénérable!... et un pays encore!

— Oui, un pays, disait le vétéran, et c'est pourquoi,  
quand ma compagnie fut embarquée à bord, je commen-  
çai bientôt par me faire ami de Jean Coquille, qu'on  
surnommait le Bordelais! quel homme! quel homme!...  
Aux pontons! j'étais *Romain*, je n'avais plus pour tout  
vêtement que la couverture de laine que les Anglais nous  
passaient comme objet de couchage. Oui, mon fils, Fai-  
san-d'Or, n'avait que ça... on lui avait volé tout le reste.  
Que fait votre père?... Il avait deux chemises, il m'en  
donne une.... Il avait une capote, eh bien! nous la por-  
tions chacun à son tour. C'était un malin, il savait tout  
faire, il fabriquait des chapeaux de paille, des petits vais-  
seaux, des étuis, des patiences, etc., — à seule fin  
de m'avoir un pantalon et une paire de sabots. Il tra-  
vaillait tant et tant, qu'il en perdait le boire et le man-  
ger.... Thomas... mon cadet... vous êtes un fils... Je  
dirai tu.... tu es, oui... voilà... comme ton père, quoi!

(1) *Melpomène*.

Et les deux nouveaux amis s'embrassèrent encore.

Quant à mon oncle, il tira son mouchoir de sa poche  
pour essuyer les verres de ses lunettes vertes.

— Ah ça, M. Lefranc, mon héritage! mon héritage! s'il  
vous plaît, s'écria Thomas Coquille, qui, passant d'une  
émotion à une autre, gambadait et sautait comme un  
fou. — Mon héritage! je sais bien ce que j'en veux faire...  
un ami... un matelot à mon vieux père... Faisan-d'Or!...  
Pourvu que mon défunt cousin m'ait laissé de quoi nous  
bâtir un Louvre, je n'en demande pas plus. Et vous man-  
gerez du rôti, mon vieux, et de la salade de céleri!....  
Ah! ah! je vous régalerai.... nous boirons sagement et  
tranquillement, nous fumerons notre vieille pipe....  
Et quand je serai au large avec maître Brinde-Zingue....  
vous garderez la maison. — Voilà un plan, pas vrai, M.  
Lefranc? — C'est égal, le capitaine Pompillan avait tout  
de même bon nez de me dire: — Va-t'en par terre jus-  
que-là.... tu n'auras pas à t'en repentir.... Et quand  
maître Brinde-Zingue... C'est que, voyez-vous, mes amis,  
un voyage par terre, ça m'effrayait un peu d'une façon...  
On vous contera la chose plus tard.

— Très-bien! très-bien! dit mon oncle, dont un  
signe avait été cause que le matelot remettait à une autre  
occasion la fin de son discours. Maintenant avisons au  
plus pressé. Michel, vous allez conduire ce vétéran à  
l'auberge du Chapeau-Rouge, et vous recommanderez à  
M<sup>me</sup> Lebrun de le traiter comme un de mes protégés.

de pauvres diables qui gagnent leur vie au jour le jour, en portant des ballots, en nettoyant les devant de maison, etc., toutes choses fort peu lucratives ici comme ailleurs. Ainsi, les sacs de riz sont environ d'un hectolitre; un cooli, qui a trouvé à s'engager pour le déchargement d'une jonque, reçoit pour chaque sac, porté quelquefois fort loin, un sapec. S'il arrive à en porter quarante dans sa matinée, il a gagné deux sous et demi environ.

» Nécessairement ces entrepreneurs dont je vous parle, qui donnent aux coolis 20 piastres tout d'abord, qui les habillent, qui leur promettent une traversée gratis sur un bâtiment pour aller dans un pays, comme la Havane, les Antilles, le Brésil, etc., où ils auront un fort salaire pour leur travail, ces entrepreneurs sont très-bien reçus. Une fois les Chinois embarqués, on les nourrit, dit-on, tant bien que mal; puis, le bâtiment qui les transporte étant arrivé à destination, les planteurs qui, depuis l'abolition de la traite des noirs, ou même de l'esclavage, sont fort à court de travailleurs, s'empres- sent de les engager pour un temps déterminé, trois ans par exemple, et pour une somme fixe, avec promesse de les rapatrier ensuite. Le capitaine qui les a amenés ne les livre jamais que contre 40 piastres au moins; de sorte que, tous frais faits, il n'y a pas moins de 80 0/0 de bénéfices nets.

» Les Chinois, si misérables qu'ils soient, tiennent beaucoup à leur pays; aussi, pour les engager à se laisser transporter au loin, il n'y a pas de promesses qu'on ne leur fasse, et une fois qu'on les tient, on est maître d'eux et on ne garde peut-être pas toujours ces promesses. De là viennent les révoltes.

» Depuis que les Anglais ont commencé la guerre, c'est là à peu près le seul commerce qui se fasse ici.

#### On lit dans l'agence Havas :

Tous les journaux du Midi sont aujourd'hui remplis de récits pleins d'intérêt, relatifs à l'inauguration du chemin de fer de Toulouse à Cette. Nous citerons au sujet de cet événement quelques détails empruntés par nous au *Messenger du Midi* de Montpellier et à la *Gironde* de Bordeaux.

« Hier matin, dit la *Gironde*, le train d'inauguration quittait Bordeaux, à 7 heures 45 minutes, par une pluie battante, qui heureusement n'a pas persisté, et arrivait à Toulouse à 3 heures.

» On sait que pour symboliser l'œuvre réalisée par le chemin de fer du Midi, — l'union de l'Océan et de la Méditerranée, — les deux convois partis à peu près à la même heure, l'un de Cette, l'autre de Bordeaux, devaient se rencontrer au pied de l'autel élevé à Toulouse pour la cérémonie de la bénédiction. Aux approches de la ville, les trains durent s'arrêter pour régulariser leurs derniers mouvements, afin que la rencontre des deux locomotives pût s'effectuer avec précision et sans danger. A la suite d'un ordre interverti, peut-être, comme le temps d'attente se prolongeait, M. Emile Pereire, qui présidait le convoi de Cette, monta sur la locomotive à côté du mécanicien, désireux d'examiner de ses propres yeux les causes du retard.

» Par les mêmes motifs, et dans un but analogue, M. Isaac Pereire, qui présidait le train de Bordeaux, en fit autant de son côté; et lorsque les deux loco-

motives se rapprochèrent dans une pacifique jonction, les deux frères se trouvaient encore à la même place. Mettant alors pied à terre l'un et l'autre, ils s'embrassèrent sous les yeux du public toulousain. Cet incident a causé une forte impression sur tous ceux qui en ont été témoins; quoique né d'une circonstance fortuite, il a, en effet, une signification élevée qui n'échappera à personne; c'est pourquoi nous avons voulu le recueillir.

» Le soir, un banquet de 350 à 400 couverts a réuni les invités dans les immenses salles du Capitole. On nous permettra de passer sur la belle ordonnance du dîner, servi par Chevet, pour arriver sans plus de retard au grand intérêt de la soirée, les discours. M. Emile Pereire, président du banquet, a porté un toast à l'Empereur Napoléon III; M. le préfet de Toulouse lui a répondu; M. le maire de Toulouse a ensuite prononcé de gracieuses paroles de bienvenue à l'adresse des hôtes de la ville, et c'est M. Donnet qui s'est chargé de le remercier dans une improvisation que nous n'avons pu saisir parfaitement, mais où nous avons remarqué de bienveillants et chaleureux encouragements donnés à la presse.

Le *Messenger du Midi* raconte à son tour ainsi, sous la signature Danjou, le voyage effectué de Cette à Toulouse :

Parties de Montpellier, jeudi à 7 heures, par un train spécial, les personnes invitées par l'administration du chemin de fer ont été reçues à Cette par M. Emile Pereire, président du conseil d'administration de la compagnie, et dont le nom, ainsi que celui de M. Bommart, ingénieur en chef et directeur de l'entreprise, est désormais, comme le nom immortel de Riquet, inscrit dans l'histoire de notre province parmi ceux des citoyens qui ont le plus contribué à sa prospérité et à sa splendeur. — M. le préfet de l'Hérault et autres autorités prirent place dans le wagon d'honneur avec MM. E. Pereire et Bommart.

En sortant de Cette, le chemin suit, comme on sait, la plage de la belle Méditerranée sur laquelle voguent de nombreux navires, ce fond d'azur d'où se détachent les voiles blanches que la brise gonfle et pousse vers de lointains rivages ou amène dans nos ports, ces petites maisons, presque élégantes, qui ont remplacé depuis quelques années les huttes ou vivaient les soldats éparés de l'armée protectionniste, tout cela forme un tableau qui ne manque ni de charme ni de majesté. — Mais bientôt la montagne d'Agde, notre ancien Vésuve, nous dérobe la vue de la mer; la ville noire dresse devant nous ses vieilles murailles et sa cathédrale illustrée par de pieux et savants évêques. Nous traversons l'Hérault, et nous arrivons dans la gare, près de laquelle la compagnie a déjà fait construire des bassins pour recevoir les navires et faciliter le débarquement et l'embarquement des marchandises.

A Agde, comme plus loin, à Béziers, Narbonne, Lerignan, Carcassonne, Bram, Castelnaudary, etc., la gare est pavoisée de drapeaux tricolores; les fanfares joyeuses, le son des cloches, les vivats de la foule, les sifflements aigus de la locomotive retentissent en même temps, et expriment mieux que d'harmonieux concerts l'allégresse unanime. — A Béziers, on a pu justifier la justesse de ce proverbe : « Ventre affamé n'a point d'oreilles. » on n'a guère écouté la

musique, mais en revanche on a fait honneur au lunch que l'administration offrait à ses invités. Ce n'était pas à vrai dire un lunch de crème, mais en voyage il y a bien quelques dispenses. Du reste, il en est du lunch comme du paradis : il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Je n'ai jamais vu le siège d'une ville, mais cela doit ressembler au siège d'un buffet et ce doit être un spectacle effrayant, sans compter qu'après s'être vaillamment conduit on n'est pas sûr d'avoir sa part du butin. — A Carcassonne, toute la population s'était portée sur le passage du train d'honneur, et la gare offrait un aspect vraiment magnifique, que rehaussait et embellissait la présence d'un grand nombre de dames en toilettes élégantes.

Enfin, nous arrivons à Toulouse à l'heure dite, à trois heures précises; au même moment, le sifflet des locomotives annonce l'arrivée du train de Bordeaux. Une affluence immense de population entoure les abords de la gare qui est décorée avec un goût exquis. A l'intérieur deux ou trois mille personnes sont assises dans les tribunes et sur des estrades; le clergé de Toulouse occupe l'estrade du milieu, où un autel a été dressé. Son Eminence le cardinal Donnet descend du train de Bordeaux, prend place devant l'autel, et, au milieu d'un silence profond, prononce un discours vivement applaudi.

#### FAITS DIVERS.

Sous ce titre : *Une difficulté dans la législation du Missouri*, le *Journal de New-York* publie l'anecdote suivante : « Il y a quelques jours, au moment où l'on allait voter sur le bill de la banque, M. Albin de Gentry, a prononcé quelques paroles piquantes contre M. Singleton d'Andrew; celui-ci s'est levé brusquement en se saisissant de son écritoire, il l'a lancée avec force à la tête de M. Albin. L'écritoire lancée dans l'espace a répandu tout son contenu, éclaboussant largement M. Darnes Descots qui siégeait sur la même ligne que M. Albin. Ce dernier a tiré de sa poche un tout petit revolver dont il a tourné le canon contre M. Singleton. Alors plusieurs membres de la chambre se sont interposés juste au moment où M. Singleton se baissait pour empoigner un crachoir. M. Clover, de St-Louis, qui se trouvait tout près de M. Albin, lui a retenu le bras et de la main gauche il s'est rendu maître du pistolet. Le président a ordonné l'arrestation immédiate des deux adversaires. M. Albin voulait d'abord résister; mais, à la recommandation de ses amis, il s'est décidé à suivre le sergent d'armes aux arrêts. M. Singleton n'a pas été inquiété au moment même. »

— Le *New-York Journal of Commerce* signale une hausse dans le prix des diamants. On lit à ce sujet dans ce journal :

« Une grande élévation s'est produite dans le prix des diamants. L'année dernière, cette hausse a été de 25 0/0. On l'attribue généralement à la suppression de la traite des noirs au Brésil, d'où nous tirons principalement les plus beaux diamants. Après l'élection de Louis-Napoléon, le diamant s'était relevé déjà de la baisse que lui avaient imprimée la révolution française et l'état de perturbation du continent. La fin de la guerre avec la Russie, le

Vous, Thomas, vous pouvez aller vous promener avec l'ami de votre père; Marguerite mettra votre sac et votre étui dans la mansarde. Moi, je vais m'habiller et j'irai chez le notaire.... Et vous, mes enfants, il me semble qu'on devrait être à l'étude; si vous tenez à passer la veillée dans la cuisine avec Thomas Coquille, il faut bien travailler... allons!

Là-dessus je cours à mon *Cornelius Nepos*, et mon frère à l'*Epitome historiae sacrae*; Thomas Coquille prit le bras du mendiant transporté de joie. Avant de sortir, ils saluèrent la compagnie, sans oublier de remercier Marguerite, dont l'intervention avait été si utile; ils dirent même quelques mots aimables à la vieille Marion, qui leur en fut reconnaissante. La paix était ainsi parfaitement scellée. Michel Morin prit les devants pour piloter les deux voyageurs jusqu'à l'auberge du Chapeau-Rouge. Marguerite, chargée du sac de Thomas Coquille, sortit la dernière.

Quant à mon oncle, un quart d'heure après il était en habit vert, avec ramages, culotte courte, bas noirs, souliers à boucles, canne à pomme d'or et poudré de frais. Ses inévitables lunettes vertes et un chapeau à larges bords complétaient son accoutrement, un peu démodé, il est vrai, mais fort bien porté dans le pays en 1821.

A une heure de l'après-midi, mon oncle pénérait dans l'étude de son ami maître Camillet, notaire, chez lequel

était déposé le testament de feu Hilarion-Perrot-Martin Coquille, ancien marguillier de Saint-Jacques, notre paroisse.

Si je fis des contre-sens dans ma version et des solécismes dans mon thème, ce ne fut point par ma faute; jamais, je crois, pas même lors des compositions de prix, je ne m'étais tant appliqué. Mon frère récita sa leçon sans dire une seule fois : *Heu! heu! heu!* — Interjection de douleur de tout écolier qui aperçoit à l'horizon, comme Thomas Coquille y voyait des soleils de toutes les couleurs. En conséquence, nous obtînmes la permission d'aller manger notre dessert à la cuisine, où nous trouvâmes, selon notre attente, l'honnête matelot, et, contrairement à nos prévisions, le vieux Faisan-d'Or, attachés tous deux avec Marion et le factotum. Voici pourquoi et comment :

Après avoir installé le vétéran chez M<sup>me</sup> Lebrun, à l'auberge du Chapeau-Rouge, Michel Morin, qui se sentait une peccadille sur la conscience, s'adressa, non sans périphrases, au pauvre soldat, et l'invita le plus poliment qu'il put à vouloir bien lui faire l'amitié d'avoir la complaisance de venir dîner le soir même avec les domestiques dans la cuisine.

— Militaire, mon ami, ajouta-t-il, vous savez encore mieux que moi ce que c'est qu'une consigne, et si j'ai dit... voyez-vous...

— Assez causé! interrompit Faisan-d'Or, je suis sans

rancune; pas tant de raisons, père Michel, ce que vous avez fait est bien fait. J'irai, j'irai dîner avec vous et avec Thomas Coquille de la *Belle-Paumelle*.

Une nappe de cuisine couvrait la table, où cinq couverts étincelants de propreté marquaient la place des convives; on n'attendait plus que Marguerite quand nous entrâmes. Elle parut enfin rapportant la vaisselle.

Chez mon oncle, il était d'usage de rester assez longtemps à table après le dessert; alors nos parents causaient entre eux des événements du jour. Dans la salle à manger, Thomas Coquille et Faisan-d'Or, la scène de l'aumône, l'héritage et les réponses de maître Camillet le notaire, défrayèrent amplement la conversation lorsque les domestiques et les enfants se furent retirés.

Marguerite, en entrant dans la cuisine, était rouge de honte; elle souriait de plaisir. Elle avait certainement à se reprocher quelque petit péché dont elle se ne repentait pas trop. Qui n'a point de défauts?...

Je ne prétends pas excuser mon ancienne bonne, elle avait eu le plus grand tort, je le déclare... Au lieu de descendre tout de suite, elle referma la porte de la salle à manger, mit l'oreille contre le trou de la serrure, et ne perdit pas un mot de ce que disaient les maîtres... Fi! la curieuse! — Eh bien! elle était contente après cela! Marguerite, une fille sage, modeste et bien élevée dans sa condition!... Fi! l'indiscrette!

Quand elle eût déposé les assiettes sur le buffet, elle

couronnement de l'empereur Alexandre et les fêtes de l'Europe sont venus augmenter cette tendance à la hausse, favorisée également par le monopole des fabricants de Paris et de Londres. Les fabricants de Paris surtout, ont des établissements considérables à Amsterdam, où l'on fait tailler tous les diamants, à de légères exceptions près, attendu que les ouvriers hollandais excellent dans ce genre de travail. On sait que le diamant est toujours entouré d'une croûte terreuse dont il faut le débarrasser. On dit que ceux qui sont entourés d'une croûte verdâtre sont de la première eau ou de la plus grande limpidité quand ils sont taillés. »

— Les cinq Académies ont tenu jeudi leur séance trimestrielle. Une discussion assez animée s'est engagée, dit-on, entre MM. Vincent, de l'Académie des inscriptions, et Poncelet, de l'Académie des sciences, sur les rapports des sciences exactes et de la philosophie. On avait cité dans le débat divers auteurs anciens, et entre autres le géomètre Proclus, ce qui a donné lieu à M. Villemain d'intervenir.

M. Couder, de l'Académie des beaux-arts, a lu une étude intéressante sur les observations rédigées par M. Horace Vernet, sur les mœurs et costumes des Arabes, à la suite de son voyage en Orient.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Cette année, le dimanche de Pâques fleuries a été peu favorisé par le temps. Tous les préparatifs qui se faisaient pour donner à la place des Récollets son éclat d'habitude à pareil jour, ont été suspendus. Cependant sur les deux heures, la pluie ayant cessé, les enfants, avec leur persévérance naturelle, se réunissaient et égayaient le quartier de Nantilly. Le soir, au moment où l'on pouvait espérer de les voir sillonner la ville en tous sens avec leurs emplettes, de violentes détonations de tonnerre suivies d'une pluie torrentielle ont rendu déserts nos ponts et nos quais.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

*Préfecture du département de Maine-et-Loire.*

MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

**ADJUDICATION de la fourniture de 3,000 kil. d'huile de colza épurée**

Le samedi 25 avril prochain, heure de midi, il sera procédé, dans une des salles de la Sous-Préfecture de Saumur, à l'adjudication de la fourniture de 3,000 kilogrammes d'huile de colza épurée, pour l'éclairage de la Maison centrale de Fontevault.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du règlement du 31 juillet 1852, à la Préfecture (3<sup>e</sup> division, bureau des prisons), au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, et à l'Economat de la Maison centrale de Fontevault.

#### MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de mars 1857, font connaître que le maximum de température, s'est fait remarquer le 17, le thermomètre centigrade étant monté à 16 degrés 5 dixièmes au-dessus de zéro; le plus grand froid s'est fait sentir le 12, le thermomètre étant descendu à 1 degré au-dessous de zéro,

c'est-à-dire au-dessous du point où la glace commence à fondre; la température moyenne du mois est + 8 degrés 473.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 1<sup>er</sup>, étant monté à 767 millimètres 8 dixièmes; son plus grand abaissement, qui est 740 millimètres, a été observé le 31, et sa hauteur moyenne est 753 millimètres 90.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 18 fois, nuageux 39 et couvert 36; total 93.

Pendant le mois, il n'y a eu que 4 jours de beau temps, et 3 de très-beau temps; il y a eu 13 jours de pluie, qui ont donné 42 millimètres 2 dixièmes d'eau ou 42 litres 2 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 2 fois, nord-nord-est 6, nord-est 6, est-nord-est 1, est 4, est-sud-est 5, sud-est 7, sud-sud-est 5, sud 2, sud-sud-ouest 2, sud-ouest 2, ouest-sud-ouest 2, ouest 10, ouest-nord-ouest 1, nord-ouest 4, et nord-nord-ouest 3; total 62.

Vent moyen 13, vent fort 1, grand vent 1, neige 5, grêle 1, gelée blanche 3, brouillards 2, brouée 1, et tonnerre 1.

Les eaux de la Loire marquaient à l'échelle du pont Cessart 2 mètres 38 centimètres, le 4 mars; 1 m. 92 c., le 7; 1 m. 48 c., le 12; 1 m. 44 c., le 18; et 1 m. 80, le 25.

Saumur, le 1<sup>er</sup> avril 1857.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 26 mars au 1<sup>er</sup> avril.

La dernière quinzaine de mars aura été, pour la rente, une période de calme et d'inaction. Les chemins de fer, au contraire, ont rarement présenté un marché plus animé, et donné lieu à un plus vif mouvement d'affaires.

C'est l'effet naturel du jeu de bascule qui se manifeste continuellement à la Bourse. Affaiblis il y a deux mois par la menace d'impôt qui pesait sur eux, les chemins se sont vivement relevés, depuis que la publication du projet de loi a réduit à leur juste valeur les inquiétudes du premier moment. La rente a un peu souffert de cette reprise des chemins, parce que les arbitrages qui s'étaient faits à son profit ont été défaits, et quelques inscriptions sont venues s'offrir sur la place.

Néanmoins, nous pensons, et c'est l'opinion générale à la Bourse, que la faiblesse des cours actuels ramènera les capitaux sur la rente, et qu'une bonne reprise se manifesterait dès le commencement du mois prochain. Les réalisations de bénéfices sur les chemins de fer rendent ce mouvement inévitable. Il sera secondé d'ailleurs par l'amélioration de la situation de la Banque et par la discussion du budget, qui fera ressortir les éléments de prospérité sur lesquels le pays a le droit de compter et de fonder des espérances.

La liquidation a consommé la baisse et porté le dernier coup à la rente, par l'élévation inattendue du report, qui a mis beaucoup d'acheteurs dans la nécessité de se liquider.

Le 5 0/0 est tombé à 70 fr.

Quant aux actions des chemins de fer, la levée des primes d'une part, de l'autre de nombreuses levées de titres des capitalistes, ont tellement raréfié les actions, qu'il en est résulté une hausse prodigieuse sur quelques lignes. La Méditerranée s'est élevée à 2,495, le Lyon à 4,396, le Nord à 4,047 50, l'Orléans à 4,575.

Sur ce dernier chemin, les demandes ont redoublé,

par suite du dividende de 84 fr. fixé dans l'assemblée générale.

L'Ouest a été très-faible; le dividende de 40 francs annoncé aux actionnaires a amené des ventes de titres. Les autres lignes sont restées dans le *statu quo*.

La Caisse générale des chemins de fer a été vivement recherchée à 532 50. Cette faveur s'explique naturellement par le privilège qu'ont les actionnaires de cette Société de souscrire, dans une proportion donnée, aux chemins de fer romains. L'émission de cette affaire, commencée lundi, attire un concours de souscripteurs qui dépasse toutes les prévisions, et fait prévoir que les souscriptions seront considérablement réduites.

On commence à s'occuper beaucoup, dans le monde financier, des chemins de fer russes. La souscription, à ce que l'on assure, serait tellement considérable en Russie, qu'il ne resterait pas d'actions pour la France.

La Caisse d'escompte Prost donne lieu à des affaires suivies de 300 à 305. Cette valeur est surtout recherchée par les capitaux de placement.

La Compagnie Franco-Américaine a été l'objet, cette semaine, de vives transactions; on assure que cette Société a toutes les chances pour obtenir la subvention inscrite au budget.

On recherche toujours à 460 fr. la Caisse centrale de l'industrie. Les omnibus de Londres, dont les recettes magnifiques font prévoir des dividendes très-avantageux, se maintiennent de 105 à 110 fr.

Les actions de la Compagnie marbrière du Maine sont regardées comme un placement de grand avenir, les services que cette compagnie est appelée à rendre au commerce sont considérables.

La Compagnie des Chemins de fer sardes sur les voies ordinaires obtient un succès dans sa souscription.

A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

#### Marché de Saumur du 4 Avril.

Froment (hec. de 77 k.) 28 04	Graine de luzerne . . . . .	80 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 26 95	— de colza . . . . .	—
Seigle . . . . .	— de lin . . . . .	27 —
Orge . . . . .	Amandes en coques	—
Avoine (entrée) . . . . .	(l'hectolitre) . . . . .	—
Fèves . . . . .	— cassées (30 k.) 120 —	—
Pois blancs . . . . .	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges . . . . .	compris le fût,	—
— verts . . . . .	1 <sup>er</sup> choix 1856 130 —	—
Cire jaune (50 kil) . . . . .	2 <sup>e</sup> — . . . . .	120 —
Huile de noix ordin. 110 —	3 <sup>e</sup> — . . . . .	100 —
— de chenevis . . . . .	de Chinon . . . . .	100 —
— de lin . . . . .	de Bourgueil . . . . .	150 —
Paille hors barrière. 40 55	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1853. id 82 82	1 <sup>re</sup> qualité 1856 130 —	—
Luzerne . . . . .	2 <sup>e</sup> — . . . . .	90 —
Graine de trèfle . . . . .	3 <sup>e</sup> — . . . . .	65 —

#### ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

Ministère de la guerre.

#### VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS.

Samedi prochain 11 avril, à midi, dans un manège de l'École de cavalerie, il sera procédé à la vente publique et aux enchères, de :

- 1<sup>o</sup> Chevaux de manège . . . . . 9
- 2<sup>o</sup> Chevaux de l'école de dressage. 9
- 3<sup>o</sup> Chevaux du Haras d'études. . . . . 2
- 4<sup>o</sup> Chevaux de troupe . . . . . 9

On paiera comptant et 5 % en sus.

Le Receveur des Domaines.

Saumur, le 6 avril 1857. LINACIER.

s'approcha légèrement de Thomas Coquille, lui posa un doigt sur l'épaule, et se penchant à son oreille :

— Chut! fit-elle, Monsieur a dit que votre affaire était en bon train..... Je l'ai entendu par hasard..... Chut!

— Par hasard! dit le matelot d'un ton goguenard en clignant malicieusement de l'œil; maitre Brinde-Zingue ne vous croirait pas... Mais, moi, je suis un bon enfant, je vous remercie de la nouvelle.

Puis Marguerite s'assit à sa place, et me mit entre elle et Thomas Coquille sur le banc trop haut pour moi, en sorte que mes jambes balottaient, et que je distribuais des coups à mes voisins, ayant toujours été de nature fort remuante.

A gauche de Thomas Coquille se trouvait Faisan-d'Or, rasé de frais, brossé, et les boutons de sa vieille capote militaire fourbis à blanc. Grâce à M<sup>me</sup> Lebrun du Chapeau-Rouge, des pièces cachaient les trous des coudes. Le matelot avait déjà fait cadeau à son ancien d'un col neuf et d'une paire de guêtres, objet de mépris pour un marin, mais qu'il estime dans le soldat, à condition qu'on le dispense d'en porter.

Marguerite plaça mon petit frère à droite de Thomas Coquille; la vieille Marion et Michel Morin venaient ensuite, si bien que le majordome était à gauche de Faisan-d'Or.

L'éternelle soupe aux choux reparut dans une vaste

terrine. Les maîtres finissaient de dîner, les domestiques soupèrent; le nom ne change rien à la chose. L'on était en bonne humeur; Marguerite nous fit deux tartines de confiture, pendant que Michel Morin servait le potage avec cérémonies, et en commençant par Faisan-d'Or, l'invité.

CHAPITRE QUATRIÈME. — De l'accueil que Thomas Coquille fit à la fortune.

Nous passons sous silence le souper des domestiques, il faut dire que Marguerite pleurait à chaudes larmes lorsque mon oncle entra.

— Eh bien, mes amis, tout va-t-il au gré de vos désirs? Vous Thomas Coquille, je n'ai que de bonnes nouvelles à vous donner.

Mon oncle s'interrompit lui-même, et d'un ton presque sévère :

— Me dira-t-on pourquoi Marguerite est toute en larmes? J'espérais....

— Ah! Monsieur, pardonnez-moi! pardonnez-moi! s'écria la jeune fille, je ne le ferai plus...

— Qu'y a-t-il donc encore une fois? reprit mon oncle impatienté.

— Pardon! excuse, monsieur Lefranc, Thomas Coquille va vous envoyer la chose, avec votre permission; c'est une paille, un rien, on se tue à la consoler; vous n'avez qu'à dire un mot, elle va rire comme une tourterelle.

— Et bien? dit mon oncle, rassuré par cet exorde.

— Voilà, Monsieur, reprit le matelot, c'est l'histoire de mon héritage qui est cause de tout; j'en suis donc l'auteur; pour l'amour du capitaine Pompillan, je vous prie, ne la grondez pas..... Vous voyez bien comme elle pleure, c'est à chavirer le cœur d'un fin matelot...

— Mais enfin? interrompit mon oncle.

— Voici : elle a voulu, par complaisance, me porter la première une bonne nouvelle; elle a écouté un petit peu ce qui se disait là-haut, et elle est descendue tout de suite, à seule fin de me le filer dans le pertuis de l'oreille : — Monsieur le Marin, votre héritage navigue droit!... Maintenant, voyez-vous, causant ici en troupiers, en matelots, en braves, on a parlé contre la curiosité. Elle en a repentance, et depuis ce moment, on ne peut plus la calmer.

(La suite au prochain numéro.)

#### BOURSE DU 4 AVRIL.

5 p 0/0 sans changement. — Fermé à 69 50

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 92 50.

#### BOURSE DU 6 AVRIL.

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 69 50.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 92 25.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.  
FAILLITE JEAN REVEILLÈRE.

Les créanciers de la faillite du sieur Jean Reveillère, marchand de bœufs, demeurant au Voide, sont invités à se trouver le vendredi 24 avril prochain, à 9 heures du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce, pour être consultés sur la composition de l'état des créanciers présumés, et la nomination du syndic définitif, conformément à l'article 462 du Code de commerce.

Le Greffier du Tribunal,  
(203) E. CORNILLEAU.

**A VENDRE**  
à l'amiable,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BAUDRY, notaire à Varennes.

**UNE PETITE MAISON**,  
Située au Pally, commune de Villebernier, avec environ 71 à 72 ares de terre y attenants.

Et un **MORCEAU DE TERRE**,  
aux Champs-Morins, même commune, d'une contenance de 3 hectares environ.

Le tout appartenant à M. AURIEAU, propriétaire à Angers.

S'adresser pour les renseignements audit M<sup>e</sup> BAUDRY, notaire à Varennes.

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire  
à Saumur.

**A VENDRE**  
à l'amiable,

En totalité ou par parties,  
**OU A ÉCHANGER ET ARRENTER**

La **FERME des Aubrières**, située à Terrefort, commune de Saint-Florent, contenant 15 hectares 44 ares, en bâtiments, terres, vignes et pâtures.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire, pour traiter, et au sieur BOULLAUD, arpenteur à Saumur, rue des Boires, chargé de faire voir les lieux. (184)

**A VENDRE**  
En détail,

Le **GRAND JARDIN** de Nantilly, longeant les rues de Nantilly et du Presoir-Saint-Antoine.

S'adresser, pour traiter, à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur. (172)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à  
Saumur.

**A VENDRE**

**UNE GRANDE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Visitation,  
n° 2.

Cette maison consiste en un salon, une salle à manger, cabinet de travail, six chambres à coucher, cabinets de toilette, greniers sur le tout, cuisine, offices, remises et écuries, grande cour, trois jardins au bord de la Loire, plantés d'arbres fruitiers; elle joint au levant M. Raguideau, au nord la rue du Marronnier, au couchant la rue de la Visitation, et au midi la Loire.

Cette maison, dans une position agréable, est propre au commerce; elle dépend de la succession de M. MESNET-COSNARD.

S'adresser, pour visiter la maison et pour traiter, à M<sup>e</sup> DION, notaire, et à M<sup>me</sup> veuve MESNET-COSNARD, propriétaire à Saumur. (137)

Dimanche 19 avril 1857, à midi,

**ADJUDICATION**

**DES BIENS BEDENEAU.**

Beau terrain de la remise incendiée, mis à prix à . . . . . 10,000 fr.

Maison, rue de Fenet, nos 181 à 183, à . . . . . 6,000 fr.

Maison, rue Haute-Saint-Pierre, n° 17, à . . . . . 3,000 fr.

Maison, rue du Puits-Tribouillet, à . . . . . 6,500 fr.

En l'étude de M<sup>e</sup> DUTERME.

(202) CHEDEAU, avoué.

**A AFFERMER**

Pour le 25 décembre 1857,

La **TUILERIE DE MARIGNY**, située à l'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire), sur le bord de la Vienne.

S'adresser, à l'Isle-Bouchard, à M<sup>e</sup> PILLON, notaire,

Et à Saumur, au bureau du Journal.

Douceur, durée, régularité et économie de temps.

**PLUMES DUPRÉ**

Dites **PLUMES EXPÉDITIVES, BRÉVETÉES S. G. D. G.**

40 Lignes sans reprendre d'encre.

Les **PLUMES DUPRÉ**, dont la bonté est incontestable, portent un régulateur mobile qui fait réservoir d'encre au-dessus du bec, en régularise l'écoulement qui s'effectue à la plus légère pression, facilite la correction de l'écriture, imprime à la plume une douce impulsion et en diffère l'usure.

**PLUMES A POINTES COULANTES, BRÉVETÉES S. G. D. G.**

20 Lignes sans reprendre d'encre.

La plume à pointe coulante doit son immense supériorité à la forme concave de son bec qui retient toujours près de la pointe la même quantité d'encre, dont l'écoulement a lieu jusqu'à la fin avec la plus grande égalité.

La grande supériorité des **PLUMES DUPRÉ**, sur toutes les plumes métalliques connues jusqu'à présent, c'est que même entre les mains d'écoliers elles ne s'usent que très-lentement et il est difficile de revenir aux autres systèmes quand une fois on a usé de celui-ci.

Prix des boîtes de 50 plumes expéditives. . . . . 1 fr.

Id., à pointes coulantes. . . . . 60 cent.

SE VENDENT AUSSI AU DÉTAIL.

Seul dépositaire, à Saumur, LECOTTIER, RELIEUR, rue du Petit-Maure, 12.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

**A VENDRE**

**OU A LOUER**

Présentement,

**DEUX MAISONS**, sises rue de Bordeaux, ayant chacune un jardin. S'adresser à M. COMMEAU, couvreur, ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Une **MAISON**, rue des Payens, 3. S'adresser à M. LECOY. (190)

**HOTEL DE L'UNIVERS**

Sur le quai Ligny, ANGERS.

A partir du 11 avril 1857, l'ancien **Hôtel Leroy** portera le nom de l'**HOTEL DE L'UNIVERS**, tenu par LARRABE (Noël), ex-garçon de salle de l'**Hôtel de Londres**.

L'Hôtel, meublé à neuf, offre à MM. les Voyageurs tout le confortable possible.

Table d'hôte à 10 heures du matin et à 5 heures le soir.

Ecuries et remises. (173)

**POMMADE DES CHATELAINES**

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean.

— PRIX DU POT : 5 FR. (286)



# PARIS DANS SA SPLENDEUR

MONUMENTS, VUES PITTORESQUES, SCÈNES HISTORIQUES, DESCRIPTIONS ET HISTOIRE.

DESSINS ET LITTOGRAPHIES

Par Philippe Benoist, Eug. Cicéri, A. Bayot, Chapuy, Felix Benoist, Jules David, Dauzats, Guérard, Jules Gaildran, Janet, Bachelier, Fichot, etc.

VIGNETTES DE FÉLIX BENOIST ET CATENACCI, EXÉCUTÉES SUR BOIS PAR LES PREMIERS GRAVEURS.

Texte par MM. Mérimée et Sainte-Beuve, de l'Académie française; Viollet le Duc, Albert Lenoir, Lassus, Éd. Fournier, Amédée Gabourd, Anatole de Montaiglon, Pitra, Chevalier, de Gaulle, Eugène de la Gournerie, le Roux de Lincy, A.-M. Touzé, Ed. About, F. Lock, O. de Watteville, Eug. Carissan, A. Guilbert, etc.

L'Ouvrage sera publié en 50 livraisons, formant 3 magnifiques volumes in-folio. — Chaque livraison sera composée de 2 grandes planches (Monuments, Vues ou Scènes historiques) imprimées avec teintes sur papier grand-raisin superfin glacé, et de 12 pages de texte enrichi de vignettes sur bois, imprimé sur papier glacé du même format.

**PRIX DE LA LIVRAISON: 3 FRANCS POUR LES SOUSCRIPTEURS.**

UNE LIVRAISON PAR MOIS, ET DEUX, QUAND IL SE POURRA, A PARTIR DE JANVIER 1857.

On souscrit, à Saumur, chez M. A. GAULTIER, libraire, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir.

PAR SEMAINE

UN NUMÉRO DE

16 PAGES,

10 CENTIMES.

**JOURNAL ILLUSTRÉ**  
**DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS**

Bureaux : 46, rue Saint-Louis (au Marais), à Paris.

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

ABONNEMENT D'UN AN

Paris. . . . . 6 fr.

Départements . . . . . 8

**TEXTE.** — Voyages anciens et modernes, reproduits, traduits ou résumés : circumnavigations, explorations, découvertes; grandes chasses et grandes pécheries; expéditions et combats maritimes, naufrages, hivernages célèbres. — Histoire naturelle. — Biographie des voyageurs célèbres. — Romans décrivant les contrées étrangères et leurs mœurs. — Excursions dans les départements français, dans leurs chefs-lieux et leurs localités les plus remarquables. — Voyages à travers la littérature, etc.

**GRAVURES.** — Vues des endroits les plus remarquables des deux mondes, portraits, gravures diverses, etc., etc.

Le cadre de cette publication atteste qu'elle aura, tout en donnant à ses souscripteurs une lecture de nature à leur plaire, un intérêt véritable. — Le premier numéro du *Journal illustré des Voyages et des Voyageurs* a paru le dimanche 5 avril. — Les personnes qui voudraient recevoir directement par la poste le *Journal illustré des Voyages et des Voyageurs*, peuvent adresser dès à présent leur souscription à ses éditeurs, 46, rue Saint-Louis (Marais), à Paris. — MM. les abonnés recevront gratuitement les titres, couvertures et la table des matières du volume que formera, chaque année, le *Journal illustré des Voyages et des Voyageurs*. — En envoyant franco un timbre-poste de 20 centimes, on recevra, à titre d'essai, les deux premiers numéros.

Vu pour légalisation de la signature ci-centre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,